

Une voix: Vous mentez.

M. Nowlan: A propos de la question de privilège soulevée par le ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence a accordé la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre. Je dois dire qu'il n'y a pas matière à la question de privilège, car c'est tout simplement une discussion sur ce qui s'est dit et ne s'est pas dit. On ne saurait donc soulever la question de privilège.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je ne sais pas au juste si le ministre parlait de moi, mais je lui ai en fait posé une question au sujet de son discours d'hier soir. Dans le calme, élucidons la question aux fins du compte rendu. Le ministre a nié avoir dit ce que je l'ai entendu dire de mes propres oreilles. J'aimerais élucider cette question de privilège. Le ministre est-il prêt à nier ici aujourd'hui qu'on a enregistré ses propos où il disait notamment que le rapport LeDain serait déposé et publié au cours de l'été? Voilà ce que j'ai entendu, le nie-t-il?

L'hon. M. Munro: Oui, je le nie.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord-Centre a la parole.

Une voix: Vous ne dites pas la vérité.

M. Fairweather: De qui était-ce la voix?

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. On a vérifié la bande magnétique...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre a exposé son cas. Il a soulevé la question de privilège. D'autres députés sont intervenus au sujet du rappel au Règlement précédent et de la question de privilège. On n'y gagnera rien, selon moi, à délibérer plus longtemps là-dessus et à employer les 40 minutes à soulever des objections ou à soulever des questions de privilège sur le même sujet. La parole est au député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. Fairweather: Nous avons affaire à un homme qui est incapable de dire la vérité.

L'hon. M. Lambert: Il faut que la vérité soit mise au jour.

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

LE VERSEMENT DES PRESTATIONS AUX SURVIVANTS DES COTISANTS DÉMUNIS D'UN NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et je

[M. l'Orateur.]

tiens à vous assurer, monsieur l'Orateur, qu'elle porte sur un autre sujet. Le 25 mai, je lui posais une question au sujet des nombreux survivants incapables de toucher les prestations prévues par le Régime de pensions du Canada, étant donné que les cotisants décédés, qui avaient pour la plupart travaillé à leur compte, ne s'étaient pas munis d'un numéro d'assurance sociale. Le ministre m'a assuré qu'il y verrait. Il espérait que l'on remédierait à la situation. Pourrait-il me dire maintenant si c'est chose faite?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur, c'est chose faite.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA PRÉSENCE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DU GABON DANS LES TRIBUNES

[Français]

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler à la Chambre la présence, dans les tribunes, du ministre de l'Éducation et des Affaires culturelles du Gabon, M. Okinda. (Applaudissements)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RECONNAISSANCE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE CHINOISE

[Traduction]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Maintenant que la fin de la session approche, le ministre peut-il nous faire rapport sur le progrès des négociations avec la République populaire de Chine au sujet d'un échange éventuel de missions diplomatiques?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Pour autant que je sache, elles se poursuivent. Nous attendons que le représentant chinois s'entretienne de nouveau avec notre ambassadeur à Stockholm. Nous espérons que cet entretien viendra à son heure. Je ne puis faire grand-chose, je le crains, à cet égard. Comme je l'ai dit plus d'une fois, les Chinois sont très patients et je pense que nous devons l'être aussi.

M. Nesbitt: Ce sont les mystères de l'Orient, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si l'on doit conclure, ou l'échange de vues qui, d'après ce qu'il vient de nous dire, doit avoir lieu bientôt, que le Canada cessera de reconnaître Taïwan?